Drève Richelle 161 N BTE 68 1410 WATERLOO

Numéro de registre: 0898 261 372

I.P.I. :500 457 et 505 726





Tél.: 02 352.01.62 www.couet.be notaires@couet.be

Vos réf. : Votre demande du

29/08/2024

Nos réf. : 04330034 / 0433

(A rappelé lors de toutes correspondances)

NOTAIRE VAN OVERSTRAETEN

Contact:

alexandrehenri.vanoverstraeten.106781@belnot.be

Bruxelles, lundi 9 septembre 2024

Monsieur,

Concerne : Votre demande d'informations / convention de cession du droit de propriété :

ACP MIDI

Avenue Paul-Henri Spaak, 1-11

1060 Saint-Gilles

Lot(s): G4

Quotités totales : 155 /10.000ièmes

Nous accusons bonne réception de votre mail du jeudi 29 août 2024 et nous vous prions de bien vouloir trouver cidessous les informations demandées.

Conformément à l'article 3.94, §1

1° le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve, visé à l'article 3.86, § 3, alinéas 2 et 3 :

	Quote-part copropriétaire	Copropriété	
Fonds de roulement	593,66 €	34.896,89 €	
Fonds de réserve	837,97 €	116.106,41 €	

En cas de fonds multiple, ces derniers sont globalisés (voir bilan ci-joint).

2° le montant des arriérés éventuels dus par le copropriétaire sortant, en ce compris les frais de récupération judiciaires ou extrajudiciaires ainsi que les frais de transmission des informations requises en vertu du présent paragraphe et du paragraphe 2 :

_												
X	NON,	il ı	n'y	а	pas	d	'arriéré	dû	à	ce	jour	;

OUI, il y a des arriérés, ces derniers s'élèvent

☐ OUI, ce dossier fait actuellement l'objet d'un contentieux, nous interrogeons le conseil de la copropriété qui vous communiquera rapidement le montant exact des arriérés.

Ces montants ne comprennent pas les majorations dues aux pénalités financières, intérêts, frais et dépens, que celles-ci résultent des statuts de la copropriété, de décisions d'assemblées générales ou de justice. Le calcul final ne pouvant être entrepris que le jour de la réception des montants dus.

Ce montant ne tient pas compte du décompte de charge de l'exercice comptable en cours.

Frais de dossier (577-11§1) : **210,00 €**

Drève Richelle 161 N BTE 68 1410 WATERLOO

Numéro de registre: 0898 261 372

I.P.I. :500 457 et 505 726





Tél.: 02 352.01.62 www.couet.be notaires@couet.be

Ce montant sera facturé dans le prochain décompte de charges du par le cédant.

3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété : Voir les points fonds de réserve, fonds de roulement et budget du dernier PV de l'AG
4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété et des montants en jeu :
LITIGES EN COURS VOIR POINT 6 DERNIER PV D'AG ☑ Néant à ce jour. □ ONE point a point a possédures indisipires enseurs » du dernier DV de l'AG
□ OUI, voir le point « procédures judiciaires encours » du dernier PV de l'AG
5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années :
Voir annexes ci-jointes.
6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires :
Voir annexe ci-jointe
Information complémentaire :
Travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure (en abrégé D.I.U.)
 □ Aucun dossier n'est en possession du syndic. ☑ Il existe un dossier D.I.U. Nous proposons aux futurs acquéreurs, dans la mesure où cela l'intéresse et dans la mesure où ce D.I.U. existe, d'en prendre connaissance, en nos
bureaux, moyennant rendez-vous préalable.
Cuve à mazout :
 ☑ Il n'y a pas de cuve ☐ Il y a une cuve (capacité estimée à +/-)
Espérant avoir répondu à vos questions et restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire en l'expression de notre parfaite considération.

Sandïe DELEUZE Service Comptabilité